



Sommaire

Editorial

La vie communale

- Communications officielles
- Travaux

Cadre de vie

Informations diverses

- Fête de Noël des aînés
- Réunion des associations
- Réception du nouvel an
- Nouveau véhicule pour les Sapeurs-Pompiers

A noter

- L'hiver approche
- Nuisance et savoir-vivre
- Nouveaux arrivants
- Ecrivain public
- Ecole

Encart pages centrales :

Calendrier des manifestations

Etat civil

JOYEUSES FETES

Editorial :

Noël : occasion de lien social

Que le temps passe vite ! Nous voilà déjà à Noël et 2014 est à notre porte !

2013 se termine et clôt une année particulièrement active comme on peut s'en apercevoir en pages intérieures. Qu'il s'agisse des réalisations communales ou des activités associatives, à Roderen il y a de la vie.

Récemment la municipalité accueillait les présidents et animateurs de nos associations locales pour convenir du calendrier des manifestations de 2014. C'est lors d'une telle rencontre que l'on décèle l'engagement, l'esprit associatif et la générosité des concitoyens.

Que ce soit à travers des engagements personnels ou des actions collectives, s'engager c'est aussi se mettre au service de ses convictions, de ses talents et de son épanouissement. Il faut aussi y trouver du plaisir.

Il se dégage une solidarité, un sentiment d'appartenir à une communauté de vie qui contribue au bien vivre ensemble et à la cohésion sociale.

La fête de Noël est une occasion de partager, de s'ouvrir aux autres et d'apporter un peu de lumière à ceux qui sont dans la précarité.

A Roderen une démonstration récente de solidarité fut la collecte de dons au profit de la banque alimentaire samedi 23 novembre. Une fois de plus votre générosité fut exemplaire. Elle permet-

tra à des personnes démunies de passer l'hiver un peu plus sereinement.

Il y eut aussi la récente journée citoyenne qui rencontra un succès encourageant.

Nous voilà aussi à 3 mois des élections municipales. Période délicate où il est de bon ton de rejeter, de critiquer ou de lancer des « Y a qu'à... » et des « Il faut qu'on... ». Il est normal que les gens parlent, émettent des vœux, formulent des attentes, des besoins... Il est nécessaire qu'il y ait débat dès lors que les décisions à prendre engagent des visions différentes de la vie en société. Il faut aussi éclairer l'électeur sur les enjeux, les objectifs, les moyens à mettre en œuvre.

L'électeur au fond de l'isolement est-il au-dessus de tout soupçon ? Ne vote-t-il jamais par intérêt personnel ? Ne se détermine-t-il jamais sur le charisme d'un candidat plutôt que sur ses idéaux, sur l'empathie plutôt que la compétence ?

Les élections ne sont jamais neutres. Elles engagent. La tâche est rude. Mais elle est noble et surtout indispensable.

Joyeux Noël à vous toutes et tous. Puisse 2014 vous combler en toutes choses aussi bien sur le plan de la santé que sur ce qui relève de l'aspect matériel, social ou spirituel !

Antoine FABIAN,
Maire

Fermeture de la mairie

Le secrétariat de mairie sera fermé du mardi 24 décembre 2013 à 12h au mercredi 1^{er} janvier 2014 inclus.

Une permanence est prévue mardi 31 décembre de 9h à 11h pour l'inscription sur les listes électorales.

Fermeture de l'agence postale

L'agence postale sera fermée les 2, 3 et 4 janvier 2014.

COMMUNICATIONS OFFICIELLES

enquêtes publiques

SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale Thur Doller

La population est vivement invitée à consulter les dossiers relatifs à l'aménagement urbanistique de notre territoire et à rencontrer les commissaires enquêteurs. Il s'agit tout particulièrement du SCOT qui impactera très sensiblement le développement du village en réduisant l'espace dédié à de futures constructions. Le conseil municipal a délibéré défavorablement. Mais il faut aussi que vous, propriétaires fonciers, réagissiez et exprimiez votre avis. Il est possible d'améliorer le schéma en manifestant son désaccord car demain il sera trop tard.

PPRI : Plan Prévention des Risques d'Inondation

Il en est de même du PPRI. Le conseil municipal a pris acte de ce document. Les remarques concernant Roderen avaient été formulées dès le mois de juillet, mais aucune observation n'a été prise en compte sur le document soumis à approbation. En clair, toute la Bodenmatten est classée zone inondable. Cela était vrai avant le remembrement en 1970 quand cette zone était parsemée de multiples canaux d'irrigation et que le lit du ruisseau n'était guère profond, cela n'est plus le cas aujourd'hui. Il est profond de 2 à 4 m, large de 8 à 15 m et draine tous les terrains avoisinants. Le risque d'inondation est quasiment nul. Quant au risque pour la Gartenmatten il est connu et le règlement du POS en tient compte. De même il n'est nullement fait mention des risques relatifs aux versants.

Modification N° 2 du POS

Afin de permettre la réalisation d'un projet de permis d'aménager d'une partie de la zone NA à la Haula, une modification du POS permettra d'ouvrir à l'urbanisation cette zone après reclassement en zone NAa.

Le conseil municipal a délibéré favorablement et cette modification N° 2 du POS sera soumise à enquête publique du 7 janvier 2014 au 7 février 2014 à la mairie de Roderen aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux. Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations :

- mardi 7 janvier 2014 de 9h à 10h
- mercredi 22 janvier 2014 de 15h à 16h
- vendredi 7 février 2014 de 16h à 18h

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations sur la modification N° 2 du Plan d'Occupation des Sols pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit à l'adresse suivante : mairie de Roderen, à l'attention du commissaire enquêteur, 21 Grand'Rue 68800 Roderen.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés ultérieurement à la mairie.

TRAVAUX

Le rythme des divers travaux en cours ou réalisés est particulièrement intense en cet automne !

Eclairage public

Les lampadaires de la rue de Guewenheim ont été changés et un « trou noir », rue des Vignes, supprimé. Les réalisations ont été exécutées par l'équipe technique de la Communauté des Communes qui a la compétence « éclairage public ».

Les prochaines interventions porteront sur la rue des Collines et la rue des Jardins où les lampes « boules » seront remplacées par des lampadaires plus appropriés.

Les lampadaires à la rue des Pâturages sont également en cours de mise en place par le promoteur du lotissement. Dans la même rue ont été installés les panneaux de signalisation. Le marquage au sol a été réalisé sécurisant la circulation dans ce beau quartier où une des dernières maisons est en train de s'édifier.

Signalétique

Elle vient d'être mise en place aux principaux carrefours par l'équipe du personnel communal. Il reste à implanter quelques indicateurs au centre du village. A en croire les visiteurs et usagers extérieurs au village, cette signalétique semble donner satisfaction.

Ruisseau

La première tranche de l'aménagement du lit du ruisseau est achevée, l'entreprise Richert ayant consolidé le mur de soutènement à hauteur du 53 rue du Ruisseau qui donnait d'inquiétants signes de fragilité.

La suite du renforcement de la rive entre la mairie et le pont de la route de Thann est programmé pour l'année à venir. Les travaux relèvent de la compétence du Syndicat Mixte de la Doller auquel la commune a adhéré il y a une dizaine d'années.

Rue du Mühlberg

La dernière tranche de la rénovation de cette rue a démarré il y a une quinzaine de jours. Il s'agit d'enfouir les lignes d'éclairage public et de téléphone, d'aménager la place de retournement, de poser des caniveaux de captage d'eau des chemins. La place de retournement au bout de l'impasse étant surtout utilisée par les camions de collecte des déchets, il fallait renforcer cet espace par un enrochement. C'est l'entreprise Royer Frères de Moosch qui exécute les travaux.

Eolien

Oui à l'étude de faisabilité

Lors de la réunion du 11 décembre, le conseil municipal a décidé de répondre favorablement à l'étude de faisabilité d'un projet éolien sur la côte 475. Les communes de Bourbach-le-Bas et de Rammersmatt s'étaient déjà prononcées positivement. Cette décision fait suite à la réunion publique qui avait lieu le 13 novembre à la maison du village avec la participation des Maires des communes du Lomont dans le Doubs.

L'étude s'échelonne sur 2 à 3 ans avant que la décision de concrétiser le projet soit prise et les études de réalisation soit engagées. Enfin si un tel parc devait s'édifier, la première production d'électricité ne sera réalité pas avant 8 à 10 ans.

CADRE DE VIE

C'est une préoccupation permanente de la municipalité et plus particulièrement en automne. La propreté du cimetière pour la Toussaint, le ramassage des feuilles mortes, la propreté des rues, des espaces publics (zone de loisirs, arboretum) et le nettoyage des chemins et sentiers mobilisent le personnel. Pour les fêtes, le village a revêtu son décor de Noël grâce au concours de bénévoles, de conseillers municipaux, des adjointes et des enfants des écoles.

Deux projets structurants contribueront également à l'amélioration de notre cadre de vie en 2014.

Acquisition de la maison au 7 rue de Rammersmatt

Cette propriété étant en vente, la commune a fait valoir son droit de préemption dans un but d'intérêt général. La rue de Rammersmatt particulièrement étroite à cet endroit présente en l'absence d'un trottoir, un danger permanent pour les piétons et notamment pour les enfants sur le chemin de l'école. De plus, la circulation est en constante augmentation dans cette rue du village.

Cette acquisition permettra, après démolition de la maison, d'élargir la route, de réaliser un trottoir pour la sécurité des piétons et d'aménager un petit parking. Ce projet répondra ainsi aux problèmes de stationnement dans ce secteur.

Enfouissement des lignes moyenne tension autour du village

Une étude de réalisation d'un tel projet est en cours d'étude par ERDF. Ce projet devrait aboutir avec le concours financier du Syndicat d'Electricité qui a été sollicité. Le paysage y gagnerait beaucoup. Concrètement il s'agit d'éliminer les lignes aériennes à la Haula, au Schutrain et à la Gartenmatten, lignes situées entre le transformateur

de la rue des Charmes et celui de la salle des fêtes situé au bas de la rue du Ruisseau. Affaire à suivre.

Journée citoyenne

La première journée citoyenne organisée par la municipalité le 19 octobre 2013 fut un réel succès et même au-delà, car des volontaires du premier jour ont souhaité terminer les travaux la semaine suivante ! Ainsi, plus d'une cinquantaine de bénévoles ont donné de leur temps au service du bien commun. Cette opération consistait à rénover le garde-corps le long du cours d'eau, côté rue du Ruisseau, de la salle de gymnastique jusqu'à la place de la mairie. Avec une météo favorable, c'est dans une ambiance fraternelle que se sont déroulées ces deux journées. Un grand merci à tous les participants et en particulier aux deux chefs d'équipe professionnels, Olivier Zanna et Didier Mona. Rendez-vous est pris en 2014 pour d'autres travaux d'intérêt général.

INFORMATIONS DIVERSES

Fête de Noël de nos aînés

Elle s'est déroulée dimanche 8 décembre à la maison du village. 80 personnes ont répondu à l'invitation du conseil municipal. Cette année, la rencontre fut rehaussée par une prestation musicale du groupe 2M avec Myriam au violon et Martin au clavier.

L'école d'alsacien animée par Marlène Bitsch, suscita beaucoup d'émotion. Il est vrai que les petites scénettes permirent à chaque élève de dévoiler ses connaissances dialectales. Enfin la fête qui se prolongea jusqu'à 19h, fut l'occasion de reprendre en chœur des chants de Noël et pour André Rudler de présenter sa vidéo retraçant les grands moments du village en 2013. Cette manifestation organisée de main de maître par l'équipe municipale : logistique, décoration, service, a, une fois de plus ravi les convives. Un grand bravo et merci à tous!

Réunion des associations

Lundi 9 décembre avait lieu à la mairie, la traditionnelle réunion des présidents de nos associations locales pour arrêter le calendrier des manifestations et des activités prévues en 2014. Cette réunion fut l'occasion d'un large échange qui mit en exergue, une fois de plus, le dynamisme de ces corps intermédiaires qui animent le village et participent activement à sa cohésion sociale et au bien vivre ensemble.

Réception du Nouvel an

Elle aura lieu dimanche 5 janvier 2014 à 10h à la maison du village. Le conseil municipal accueillera à cette occasion, les forces vives et les représentants des services de l'Etat. Le journal de l'année retracera l'intense vie villageoise en 2013 relayée par nos deux correspondants de presse (Marc Lanoix et André Spetz). Un film vidéo réalisé par André

Rudler évoquera d'une façon plus animée les moments forts de l'année écoulée. Enfin la réception sera surtout l'occasion pour le Maire de remercier toutes les personnes, qui tout au long de l'année, participent au développement et à l'animation de la communauté et d'honorer des citoyens particulièrement méritants.

Un nouveau véhicule FPT pour les Sapeurs-Pompiers :

Dimanche 12 janvier 2014

Soucieux d'être en permanence efficient en cas de sinistre, le corps des Sapeurs-Pompiers vient de s'équiper d'un nouveau fourgon pompe tonne qui remplace deux véhicules anciens. Ce véhicule d'intervention a été équipé de matériel performant, répondant aux normes en vigueur. Cette opération a pu être réalisée par la commune avec le concours de l'Amicale.

La bénédiction de ce nouvel équipement aura lieu à l'issue de la messe dimanche 12 janvier 2014.

Programme de la manifestation :

- 9h45 rassemblement,
- 10h00 messe,
- 11h00 bénédiction du véhicule,
- 11h30 vin d'honneur à la Salle d'honneur de la mairie.

A NOTER :

L'hiver approche : rappel de quelques règles de sécurité

Trottoirs

L'approche de l'hiver doit nous rappeler que chacun doit assurer le déneigement, le salage ou le sablage de la portion de trottoir au droit de sa propriété. La neige évacuée ne doit obstruer ni les caniveaux ni les regards d'évacuation. La circulation doit se faire avec un maximum de sécurité également pour permettre le passage du chasse-neige.

Véhicules

Vous pouvez découvrir les inconvénients de l'hiver un beau matin et vous rappeler que vous n'êtes pas équipés. Comme tout automobiliste doit rester maître de sa voiture, les équipements d'hiver sont indispensables. Vous risquez de devoir emprunter une rue non déneigée. Le déneigement ne se fait pas d'un coup de baguette magique ! Les ouvriers communaux ne peuvent être partout au même moment, c'est donc en tout temps que les automobilistes ont à assurer leur propre sécurité et celle des autres usagers en adaptant le matériel et la conduite à l'état des routes.

Nuisances et savoir-vivre :

Déjections canines : appel à la raison

Régulièrement nous revenons sur les atteintes faites, au quotidien, à notre qualité de vie et en particulier sur les nuisances causées par les chiens.

Nous lançons un nouvel appel aux propriétaires de chiens pour un peu plus de civisme notamment en ramassant les déjections de leur animal de compagnie. Si certains font des efforts, d'autres n'ont que faire des gênes occasionnées ! Cela ne contribue en rien à l'édification de relations sociales de qualité.

Nouveaux arrivants

Pensez à vous inscrire en mairie

Cette formalité facilitera vos démarches ultérieures (inscription sur la liste électorale, renouvellement ou établissement d'un passeport ou d'une carte d'identité, etc.). Présentez-vous en mairie avec une pièce d'identité (carte d'identité, livret de famille) et un justificatif de domicile (bail, facture EDF ou téléphone). Cette démarche est obligatoire en Alsace-Moselle.

Ecrivain public

Besoin d'adresser un courrier à une administration, envie d'écrire un mot gentil à un ami, un parent, une connaissance ou une petite amie (formuler des vœux d'anniversaire, de fête, un mot doux, etc.) ? Adressez vous en toute confiance à Marc Lanoix, tél. 03 89 37 16 27, de 10h00 à 12h00 ou de 14h00 à 19h00. Contact possible par messagerie : marclanoix@wanadoo.fr). Service gratuit !

Ecole primaire

Bravo aux élèves et aux parents des classes de CM1 et de CM2 pour l'édition d'un calendrier particulièrement bien réussi, riche en renseignements et très bien illustré.

La vente de celui-ci servira à financer une partie de leur voyage à Paris en mai prochain.

Nous vous invitons à réserver le meilleur accueil aux élèves qui vous proposeront ces calendriers au prix de 4,00 €.

Noël est là...

Pensez à offrir à vos proches l'ouvrage :

RODEREN – REFLETS DE VIE ENTRE THUR ET DOLLER

L'album-photos consacré à notre village est un cadeau que ne manqueront pas d'apprécier les membres proches et lointains de votre famille, vos amis, vos connaissances. Ce sera pour eux une occasion unique de ressusciter un passé qui, dans la mémoire collective, s'efface un peu plus chaque jour.

Le livre est en vente au bureau de Poste du village ainsi qu'au secrétariat de la mairie, au prix de 37 €. N'attendez pas le dernier moment...